

Version Française

**Systèmes de canalisations en plastique pour l'évacuation des
eaux-vannes et des eaux usées (à basse et à haute
température) à l'intérieur de la structure des bâtiments -
Polyéthylène (PE) - Partie 2: Guide pour l'évaluation de la
conformité**

Kunststoff-Rohrleitungssysteme zum Ableiten von
Abwasser (niedriger und hoher Temperatur) innerhalb der
Gebäudestruktur - Polyethylen (PE) - Teil 2: Empfehlungen
für die Beurteilung der Konformität

Plastic piping systems for soil and waste discharge (low
and high temperature) within the building structure -
Polyethylen (PE) - Part 2: Guidance for the assessment of
conformity

La présente Spécification technique (CEN/TS) a été adoptée par le CEN le 31 octobre 2011 pour application provisoire.

La période de validité de cette CEN/TS est limitée initialement à trois ans. Après deux ans, les membres du CEN seront invités à soumettre leurs commentaires, en particulier sur l'éventualité de la conversion de la CEN/TS en Norme européenne.

Il est demandé aux membres du CEN d'annoncer l'existence de cette CEN/TS de la même façon que pour une EN et de rendre cette CEN/TS rapidement disponible. Il est admis de maintenir (en parallèle avec la CEN/TS) des normes nationales en contradiction avec la CEN/TS en application jusqu'à la décision finale de conversion possible de la CEN/TS en EN.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos.....	3
Introduction	4
1 Domaine d'application.....	5
2 Références normatives	5
3 Termes et définitions.....	5
4 Termes abrégés	9
5 Généralités	9
6 Essais et contrôle	9
6.1 Spécification de la matière	9
6.2 Regroupement.....	9
6.2.1 Généralités	9
6.2.2 Groupes de dimensions	9
6.2.3 Groupes de raccords.....	10
6.3 Essais de type	10
6.4 Essais de libération de campagne de fabrication	14
6.5 Essais de vérification du procédé.....	15
6.6 Essais d'audit.....	16
6.7 Essais indirects.....	18
6.8 Enregistrements des essais	18
Annexe A (informative) Synthèse du plan d'essais	19
Bibliographie	20

Avant-propos

Le présent document (CEN/TS 1519-2:2012) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 155 "Systèmes de canalisations et de gaines en plastiques", dont le secrétariat est tenu par NEN.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence

Le présent document remplace l'ENV 1519-2:2001.

L'EN 1519 comprend les parties suivantes, regroupées sous le titre général *Systèmes de canalisations en plastique pour l'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur de la structure des bâtiments — Polyéthylène (PE)* :

- *Partie 1 : Spécifications pour tubes, raccords ainsi que pour le système*
- *Partie 2 : Guide pour l'évaluation de la conformité* (la présente Spécification Technique)

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus d'annoncer ce Spécification technique : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Introduction

Les Figures 1 et 2 sont destinées à fournir des informations générales sur le concept des essais et sur l'organisation des essais réalisés pour les besoins de l'évaluation de la conformité. Pour chaque type d'essai, à savoir essai de type (TT), essai de libération de campagne de fabrication (BRT), essai de vérification du procédé de fabrication (PVT) et essai d'audit (AT), le présent document détaille les caractéristiques applicables à évaluer ainsi que la fréquence et l'échantillonnage pour les essais.

La Figure 1 illustre un schéma type pour l'évaluation de la conformité des matières, tubes, raccords, assemblages ou montages par les fabricants.

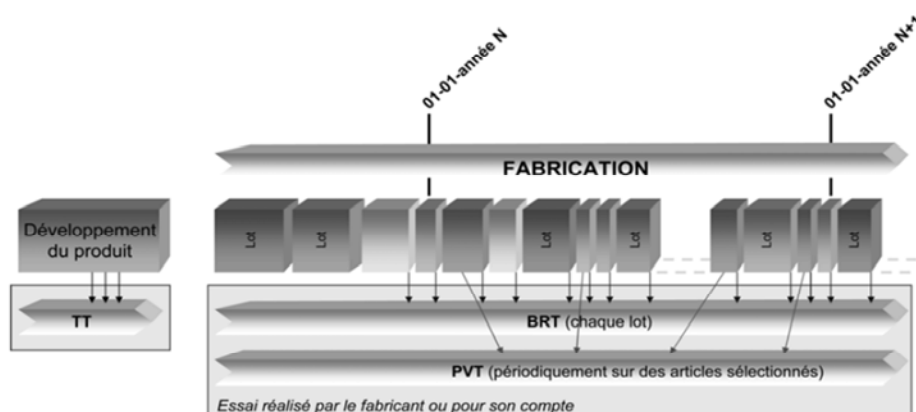


Figure 1 — Schéma type pour l'évaluation de la conformité par le fabricant

La Figure 2 illustre un schéma type pour l'évaluation de la conformité des matières, tubes, raccords, assemblages ou montages par les fabricants, avec une certification par tierce partie.

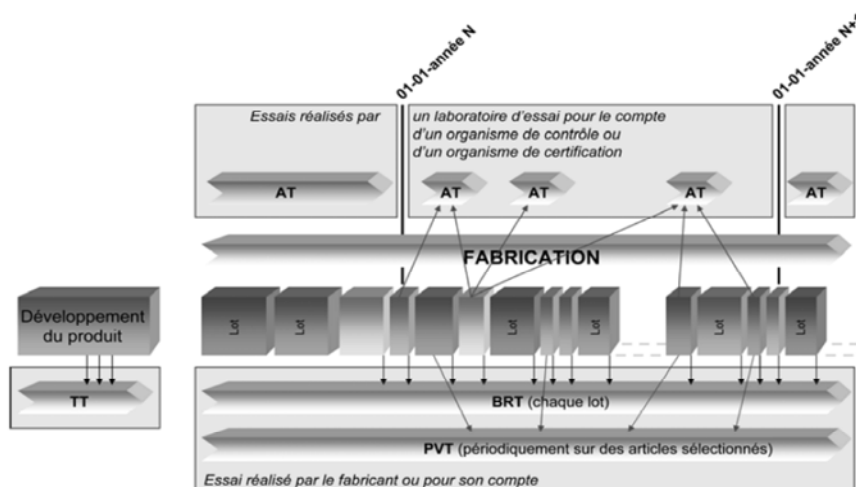


Figure 2 — Schéma type pour l'évaluation de la conformité par le fabricant, avec une certification par tierce partie

1 Domaine d'application

La présente Spécification Technique fournit un guide pour l'évaluation de la conformité des matières, produits, assemblages et montages conformes à la partie (aux parties) applicable(s) de l'EN 1519, destiné à être inclus dans le plan qualité du fabricant dans le cadre du système de management de la qualité et pour l'établissement de procédures de certification par tierce partie.

NOTE 1 Il est recommandé que le système de management de la qualité soit conforme aux exigences pertinentes de l'EN ISO 9001 [1] ou au moins aussi strict que ces exigences.

NOTE 2 En cas de certification par tierce partie, il est recommandé que l'organisme de certification soit accrédité selon l'EN 45011 [2], l'EN 45012 [3] ou l'EN ISO/CEI 17021 [4], suivant le cas.

NOTE 3 Afin d'aider le lecteur, une synthèse du plan d'essais est fournie en Annexe A.

Conjointement avec l'EN 1519-1, le présent document s'applique aux systèmes de canalisations en polyéthylène (PE) destinés à être utilisés :

- pour les systèmes d'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur des bâtiments (code de zone d'application « B »), et
- pour les systèmes d'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur des bâtiments et enterrés à l'intérieur de la structure du bâtiment (code de zone d'application « BD »).

Ceci est reflété dans le marquage des produits par « B » ou « BD ».

2 Références normatives

Les documents suivants, en entier ou en partie, sont normativement référencés dans le présent document et sont indispensables pour son application. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

EN 1519-1, *Systèmes de canalisations en plastique pour l'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur de la structure des bâtiments — Polyéthylène (PE) — Partie 1 : Spécifications pour tubes, raccords ainsi que pour le système*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'EN 1519-1 ainsi que les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1

organisme de certification

organisme impartial, gouvernemental ou non gouvernemental, possédant les compétences et les responsabilités nécessaires pour mener à bien la certification de conformité conformément à des règles données de procédure et de management

Note 1 à l'article : Un organisme de certification est de préférence accrédité selon l'EN 45011 [2].